

# JOURNAL DE PONT-A-MARQ

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

**ABONNEMENTS**  
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 12 fr. 50 c. — Six mois, 22 fr. — Un an, 40 fr.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 12 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

**REDACTION ET ADMINISTRATION**  
17, RUE NEUVE, 17  
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS ET ANNONCES :**  
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 8 bis.  
Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 5, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34  
Bruxelles, à l'Office de Publicité

### CANTON DE PONT-A-MARQ

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 1884

### ÉLECTION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Inscrits : 5,231 — Votants : 4,430 — Majorité absolue : 2,216

	Inscrits	Votants	M. DELÉCLUSE	M. COGET	Bulletins blancs	Bulletins nuls
Pont-à-Marcq	224	197	74	120		
Attiches	251	219	150	68		
Avein	469	416	377	38		
Bersée	505	439	346	93		
Enevelin	431	363	218	145		
Fretein	642	502	305	196		
La Neuville	127	112	47	65		
Mérogny	244	220	148	62		
Moncheaux	292	251	138	113		
Mons-en-Pévèle	584	498	313	184		
Ostrevent	229	211	108	100		
Phalempin	434	366	102	265		
Thumeries	294	270	16	254		
Tourmagnies	155	140	84	56		
Wahagnies	269	236	133	102		
<b>Totaux</b>	<b>5231</b>	<b>4430</b>	<b>2537</b>	<b>1893</b>		

### L'ÉLECTION DE PONT-A-MARQ

S'il est un succès dont puisse se féliciter à bon droit les conservateurs, c'est assurément de celui que l'honorable M. Delécluse a remporté hier dans le canton de Pont-à-Marcq.

Nos adversaires avaient pris soin d'indiquer à l'avance l'importance exceptionnelle que'ils attachaient à l'issue de cette lutte électorale.

Aussi n'ont-ils reculé devant aucune manœuvre. Dans telle commune que nous pourrions citer, les électeurs ont été conduits au scrutin sous la menace d'être privés de travail s'ils ne votaient pas pour M. Coget. Dans telle autre, on a signifié aux indigents assistés par le bureau de bienfaisance qu'ils seraient désormais privés de tout secours, si leur vote n'était acquis au candidat officiel.

Un de nos confrères dont le concours est le plus souvent acquis aux causes triomphantes et qui, dans la circonstance, a passé pour être le porte-parole autorisé de M. le préfet, est encore allé plus loin ; Si vous ne votez pour le candidat du gouvernement, a-t-il dit aux électeurs, vous n'obtiendrez rien de l'administration. Contribuables, vous continuerez à payer des impôts toujours plus lourds, mais vous n'aurez aucune part dans la répartition des faveurs administratives.

Ces manœuvres cyniques ont échoué devant le bon sens et l'indépendance de la majorité des électeurs. Nous ne pouvons que le remercier et le féliciter bien chaleureusement.

Il n'y avait pas d'ailleurs à s'y tromper. Comme nous l'avons dit avant le scrutin : « Voter pour M. Coget, ce serait dire au gouvernement que le pays est avec lui, qu'il peut continuer la guerre, faire de nouveaux emprunts, établir de nouveaux impôts et ruiner le peuple en sacrifiant l'agriculture. »

« Voter pour M. Delécluse, cela dire au gouvernement :

- « Que le pays veut la paix ;
- « Qu'il ne veut plus ni emprunts, ni impôts ;
- « Qu'il réclame l'économie dans les finances ;
- « Qu'il faut une protection efficace à l'industrie et à l'agriculture pour assurer, par le réveil du travail national, le bien-être du peuple. »

Telle est la véritable signification de cette élection, qui est le digne pendant de celles qui ont eu lieu il y a quelques jours dans la Dordogne, dans la Sarthe et dans d'autres départements où l'on a vu des cantons inféodés depuis quinze ans à la politique radicale, élire les candidats conservateurs.

Ces manifestations répétées du suffrage universel sont l'indice d'un mouvement d'opinion auquel il serait inutile de résister. Si le gouvernement ne se lasse pas de persévérer dans une politique qui conduit le pays à sa ruine, les électeurs ne se laisseront pas à leur tour, chaque fois que l'occasion s'en présentera, de protester contre cette

politique. Et la fermeté et l'indépendance avec lesquelles ils ont déjoué les manœuvres de la candidature officielle nous ont sur garant qu'ils sauront faire prévaloir leurs volontés et les imposer au besoin à ceux qui oseraient les méconnaître.

ROUBAIX, LE 15 DÉCEMBRE 1884.

### LE LIBRE-ÉCHANGE NE DÉSARME PAS

La campagne économique si résolument ouverte, poursuivie avec un si complet ensemble par les cultivateurs de toutes les parties de la France, à commencer par les plus avancées et les plus intelligemment cultivées, a le don de mettre en rage nos doux libre-échangistes. Il faut lire leurs articles d'aujourd'hui pour se faire une idée de l'état d'exaspération où les a jetés cette agriculture qui gémit sous la ruine apportée par le dupe-échange.

Quelle pécore ! Figurez-vous qu'elle ne veut plus être traitée en paria, qu'elle ose émettre — vit-on jamais pareille audace ! — la singulière prétention de rentrer dans le droit commun, de ne payer que sa juste part d'impôts, d'être protégée à la frontière, contre la concurrence universelle, à l'égard des autres branches de la production nationale.

Je ne réclame aucune faveur, ose-t-elle dire ; mais je veux l'égalité en tout et partout ; mon bulletin de vote à la main, je saurai bien imposer ma volonté.

Cela, il faut le reconnaître, c'est tout simplement une indignité. Signifier aux politiciens du jour qu'on ne se laissera plus berné par eux, et se montrer assez résolu pour les renvoyer à leurs chères études, cela ne s'était point encore vu dans ce pays ; mais cela donne à réfléchir et opère des conversions inattendues parmi nos gouvernants. Cette évolution ne fait pas le compte des sectaires du libre-échange. Quasi tranquilles jusque-là, puis moins rassurés et maintenant sérieusement inquiets, ils jettent feu et flamme contre les détracteurs de la bonne doctrine, contre l'agriculture ruinée, laquelle a l'infamie de réclamer d'énormes droits sur les produits agricoles.

En face de cette abomination « que font les républicains du Parlement ? Ils s'agitent les conservateurs ; ils imitent leurs grimaces plus ridicules, les plus offensantes pour le bon sens... » Si pourtant, intimidés par la crainte de l'électeur rural, ils votent contrairement à leurs convictions, si, en lâchant mal avisés, ils désertent la sainte cause, la secte des libre-échangistes ne tardera pas à avoir « sa revanche, celle de la désillusion, de l'appauvrissement par la cherté, de l'anéantissement de notre exportation, de l'inflation du change, de la dépréciation effective des salaires mêmes les plus élevés, de la guerre sociale déchaînée... »

Oui, tous ces maux fondront à la fois sur ce malheureux pays si les pouvoirs publics, dans la crainte exagérée de l'électeur rural, s'avisent de toucher aux tarifs douaniers en ce qui touche les produits agricoles.

Cela pourrait s'appeler battre le chien devant le loup. Tous les maux qu'on s'approprie à mettre au compte d'une protection modérée, sont d'ores et déjà le fait du triste régime économique imposé à la France. Est-ce que, à la place de la vie à bon marché et de la prospérité générale solennellement promise, vous n'avez pas l'appauvrissement, la ruine, la cherté ? Est-ce que notre exportation n'a pas marché d'un pas certain vers l'anéantissement en même temps que progressait l'importation ? Est-ce que, après la hausse excessive des salaires, n'a pas déjà commencé leur dépréciation effective ? Et si la guerre sociale n'est encore qu'en perspective, est-ce à vos adhérents qu'il faut en attribuer le non déchaînement ou la sagesse, au patriotisme sincère des victimes de l'utopie libre-échangiste ?

Et vous-mêmes, quel but poursuivez-vous lorsqu'aux ouvriers des villes aux écoutes vous venez dire qu'on cherche à les affamer ! Regardez donc en face votre régime économique et ses conséquences. Il vous dira qu'il a fortifié nos concurrents dans la juste mesure où il nous a tous affaiblis. Du reste, vos sophismes ne trompent plus personne, et de l'Est à l'Ouest, du Nord au Midi, il se produit dans tout le pays contre vos funestes doctrines une réaction dont nous attendons les effets les plus salutaires.

Il est évident que le commerce de la France souffre de la dépréciation effective des salaires, et que cette dépréciation est due à la hausse excessive des salaires, n'a pas déjà commencé leur dépréciation effective ? Et si la guerre sociale n'est encore qu'en perspective, est-ce à vos adhérents qu'il faut en attribuer le non déchaînement ou la sagesse, au patriotisme sincère des victimes de l'utopie libre-échangiste ?

Et vous-mêmes, quel but poursuivez-vous lorsqu'aux ouvriers des villes aux écoutes vous venez dire qu'on cherche à les affamer ! Regardez donc en face votre régime économique et ses conséquences. Il vous dira qu'il a fortifié nos concurrents dans la juste mesure où il nous a tous affaiblis. Du reste, vos sophismes ne trompent plus personne, et de l'Est à l'Ouest, du Nord au Midi, il se produit dans tout le pays contre vos funestes doctrines une réaction dont nous attendons les effets les plus salutaires.

### COMMERCE DE LA FRANCE

L'imprimerie nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques sur le commerce de la France pendant les onze premiers mois de l'année 1884 :

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 novembre 1884, à 4,011,408,000 fr., et les exportations à 3,001,487,000 fr. Ces chiffres se décomposent comme suit :

	1884	1883
Objets d'alimentation	1,336,617,000	1,447,260,000
Matières nécessaires à l'industrie	2,016,153,000	2,034,013,000
Objets fabriqués	77,285,000	64,165,000
Autres marchandises	170,109,000	183,151,000
<b>Total</b>	<b>4,001,164,000</b>	<b>4,309,592,000</b>
Exportations	1884	1883
Objets d'alimentation	712,342,000	713,679,000
Matières nécessaires à l'industrie	672,391,000	592,916,000
Objets fabriqués	1,343,736,000	1,633,921,000
Autres marchandises	133,028,000	141,727,000
<b>Total</b>	<b>3,001,487,000</b>	<b>3,140,683,000</b>

### LA GUERRE AVEC LA CHINE

L'amiral Courbet a informé le ministre de la marine qu'il allait détacher de son escadre un cuirassé, quatre croiseurs et quelques navires plus légers, pour convoier les transports attendus de France, quand ils arriveront dans les mers de Chine.

L'amiral Courbet ne croit pas, d'ailleurs, que la flotte chinoise saisisse à tenter un pareil coup de main et à approcher les bâtiments de guerre français.

UNE RÉVOLTE EN CORÉE  
Berlin, 13 décembre. — D'après des avis privés de Corée, reçus par la Gazette de l'Allemagne du Nord, une révolte aurait éclaté en Corée. Les négociations allemandes paraissent s'être mis en arrêt.

Le royaume de Corée est situé au nord-est de la Chine, dont il est tributaire. Il faudrait donc avoir si la révolte annoncée par le journal de la chancellerie allemande est dirigée contre l'empire chinois ou contre le gouvernement coréen.

Quoi qu'il en soit, toutes les complications, de quelque nature qu'elles soient, qui peuvent surgir de ce côté, ne peuvent que créer à la Chine des embarras dont nous bénéficierions, et nous ne serions nullement étonnés que le Japon ne fût pas étranger à ces événements. Le gouvernement de France, du reste, en effet, de très près, depuis quelque temps, les affaires de la Corée.

### L'affaire des navires achetés à l'Angleterre

On lit dans le Gaulois :  
« A la nouvelle que nous annonçons hier, à cette même place, le gouvernement oppose le démenti suivant :  
« Il est absolument inexact que le gouvernement ait fait acheter en Angleterre ou ailleurs des bâtiments pour le transport des renforts qu'il envoie au Tonkin. Il est certain de trouver en France le matériel nécessaire à cet effet. »

Des lors, une simple question.  
Pourquoi, si le gouvernement est certain de trouver en France le matériel nécessaire, n'aurait-il, le 31 décembre dernier, le vapeur ANGLAIS Ashbrook, de 2,300 tonnes ; le 14 janvier dernier, le vapeur ANGLAIS Clithrum, de 2,500 tonnes ; le 30 janvier dernier, le vapeur ANGLAIS Oakfield, de 2,300 tonnes, etc. ?

Pourquoi faisait-il transporter à Saïgon 14,000 tonnes de charbon par les steamers anglais ?

Les deux vapeurs partis de Dunkerque pour Shanghai, à ordre, affrétés par le ministre de la marine, n'étaient-ils pas anglais ?

Pourquoi faisait-il transporter à Saïgon 14,000 tonnes de charbon par les steamers anglais ?

Les deux vapeurs partis de Dunkerque pour Shanghai, à ordre, affrétés par le ministre de la marine, n'étaient-ils pas anglais ?

M. l'amiral Peyron veut-il faire avec nous le décompte des bâtiments employés actuellement à l'approvisionnement du Tonkin et de Keloug ? Il faudrait presque autant de navires anglais affectés à ces services, qu'il y a de vapeurs français disponibles dans nos grands ports du Havre, de Marseille, etc., attendant un fret qui ne vient pas.

Nous savons très bien que nos Compagnies de la navigation et nos grands armateurs peuvent mettre à la disposition de la marine de guerre, sans déranger leurs services maritimes, une cinquantaine de vapeurs qui seraient promptement appropriés aux transports des troupes.

Mais nous savons également que l'on traitait de l'achat de sept grands vapeurs anglais, dans la pensée de les affecter spécialement aux voyages de l'Indo-Chine ; et, aujourd'hui, il est certain que l'affaire s'est conclue, si elle n'avait pas été divulguée à temps.

Il est évident que le commerce de la France souffre de la dépréciation effective des salaires, et que cette dépréciation est due à la hausse excessive des salaires, n'a pas déjà commencé leur dépréciation effective ? Et si la guerre sociale n'est encore qu'en perspective, est-ce à vos adhérents qu'il faut en attribuer le non déchaînement ou la sagesse, au patriotisme sincère des victimes de l'utopie libre-échangiste ?

Et vous-mêmes, quel but poursuivez-vous lorsqu'aux ouvriers des villes aux écoutes vous venez dire qu'on cherche à les affamer ! Regardez donc en face votre régime économique et ses conséquences. Il vous dira qu'il a fortifié nos concurrents dans la juste mesure où il nous a tous affaiblis. Du reste, vos sophismes ne trompent plus personne, et de l'Est à l'Ouest, du Nord au Midi, il se produit dans tout le pays contre vos funestes doctrines une réaction dont nous attendons les effets les plus salutaires.

### L'OPINION DE M. MACÉ SUR LES EXÉCUTIONS CAPITALES

Le Gaulois ayant eu l'idée de demander à M. Macé, ex-chef de la sûreté, son opinion sur les exécutions capitales, a reçu de lui l'intéressante réponse que voici :

« Hier soir, vous m'avez dit :  
« Monsieur Macé, en homme de métier, envoyez-moi donc vos impressions sur les exécutions capitales. »  
Les voici :

« Il faut, au plus vite, substituer à l'exécution publique des condamnations capitales l'exécution à huis-clos.  
« Cette réforme est demandée depuis longtemps ; elle est sage, s'impose et il y a tout lieu d'espérer qu'elle deviendra prochainement officielle. »

« Les exécutions publiques n'ont plus leur raison d'être. — Elles ne servent plus d'exemple au peuple, qui ne déteste pas ce genre de spectacle, malgré les éclaboussures du sang des criminels qui rejettent souvent sur les armateurs des sociétés, qu'une curiosité malsaine attire au premier rang de l'épilogue d'un drame sanglant. »

« On se souvient des exécutions de Troppmann et d'Avinain, s'écriant au pied de l'échafaud : « Navouzez jamais ! » de Barré, de Lebliez. — Elles sont restées légendaires, car elles ont donné lieu à de véritables forêts de lauriers. »

« La foule a hui les condamnés, et elle a sifflé, chanté et imité certains cris d'animaux. »

« Tristes scènes, indignes d'une nation civilisée. »

« Il n'y a que Paris qui a le privilège d'un spectacle aussi démoralisant. »

« En province, où les exécutions sont d'ailleurs assez rares, la foule, composée surtout d'enfants et de femmes, d'habitants accourus assister avec une espèce de satisfaction féroce à l'exécution de la guillotine et à la parade de l'exécuté. »

« Je n'ai vu qu'une seule exécution. J'ai pu éviter celle de Meneval, et personne n'a connu mes impressions. »

« C'était le jour du 10 janvier 1880. Il y avait six degrés de froid. »

« J'étais commandé, il m'a fallu obéir. »

« Habitué à me maîtriser, j'ai voulu tout voir, tout entendre, tout observer, et, à deux heures du matin, je me suis mêlé à la foule, en véritables curieux. »

« Dans cette masse sans nom, j'ai reconnu un grand nombre de mes clients, voleurs, scoteurs et filles. On fumait, on riait, on chantait ; je me trouvais au milieu d'un véritable rendez-vous, où les conversations les plus animées se produisaient sur l'attitude future du condamné. »

« Des paris étaient ouverts :  
« Il sera lâché ! disait l'un ; il a été centenaire sous Badinguet. »

« Je ne crois pas, criait un autre : il ira carcément de sa vie sous la loi de la cour. »

« Et tous trappaient le sol glacé pour se réchauffer les pieds, en lançant des jurons complétés par des propos obscènes. »

« Non loin de la place de la Roquette, j'ai constaté la présence d'un groupe de filles vêtues de triangles et enveloppées de fichus rouges : couleur locale. »

« L'heure du métier étant terminée, elles racontaient, la cigarette aux lèvres, leurs exploits de la soirée. Un fort gaillard (vingt ans au plus), la pipe aux dents, écoutait ces demoiselles, et, pour faire le gaillard, en monnaie satisfait, il a sifflé d'une façon particulière. »

« Quelques minutes après, un garçon marchand de vin est arrivé porteur de petits pains, de saucissons, de bouteilles et de verres, le tout rangé dans un panier. Et ce joli monde a bu et mangé, et trinqué à la santé de celui qui allait expier ses crimes. »

« Après trois heures d'études au milieu de cette foule grouillante, j'ai pu, non sans efforts, pénétrer, comme c'était mon droit et mon devoir, dans l'intérieur de la prison de la Roquette. »

« A six heures cinquante minutes, tout était fini. »

« Quelle longue nuit ! quel silence ! et surtout quelle insensibilité générale ! »

« Justime qu'il est nécessaire de mettre un terme à toutes les scènes et à tous les désordres qui se produisent les nuits d'exécution. C'est une question de salubrité publique. »

« Si je n'ai assisté qu'à la fin de Prévost, j'ai attentivement examiné pendant une période de cinq années vingt-cinq condamnés à mort. »

« En 1879 : Abadie, Gilles, Prévost, Delattre. »

« En 1880 : Eudat, Othier, Knobloch, Gaillipaud, Meneval, Poulloy. »

« En 1881 : Ferry, Lantz, Pigeonnet. »

« En 1882 : Bisio, Bonfils, Coché, Robert, Lippis. »

En 1883 : Roulet, Laine, Jeunet et Daux. Trois ont subi l'expiation suprême. Ce sont les nommés Prévost, Meneval et Lantz.

« Les autres ont vu leur peine commuée. »

« Cette série de grâces accordées à des assassins ne méritant aucune pitié pour leurs crimes inexcusables est la preuve évidente d'une grande faiblesse et d'une sensiblerie contre lesquelles il n'est que temps de réagir. »

« On fait la part belle aux malfaiteurs. La transportation au-delà des mers est une joie pour eux ; le voyage à la Nouvelle, c'est le train de plaisir pour aller retrouver les amis. »

« Aussi le chef de l'Etat est-il appelé, par les condamnés illettrés comme Gaillipaud, Poulloy Coché et Roulet ; Grévy le Gracieux ; par les lettrés comme Gilles, Abadie, Knobloch, Robert et Lippis : le petit père Grévy ; et par ceux qui, comme Delattre, Ferry et Bistor, se piquaient de littérature en écrivant à leurs maîtresses des lettres en vers ornées de dessins anacronistiques : le papa Gratieux. »

« Il y a plus d'un demi-siècle qu'une lutte est engagée entre les partisans et les non partisans de la peine de mort. »

« Mon humble avis est celui de supprimer toutes les bêtes féroces qui toujours, lâchement méchantes, de parti-pris et pour satisfaire leurs basses convoitises, tuent froidement, sans honte et sans remords, les femmes, les enfants et les gens sans défense. »

« Pour elles, plus la guillotine se fait élémée, plus elles deviennent nombreuses et audacieuses. »

« Il faut en finir et rendre l'exécution plus mystérieuse ; elle n'en sera que plus solennelle. Place la guillotine entre les murailles de la prison, qu'elle y reste en permanence, elle deviendra salubre pour cette franc-maçonnerie du crime. Je suis fermement convaincu que les malfaiteurs, attaqués à la nuit un passant attentif, laisseront tomber son arme si, par un effet de lumière, il apercevait la silhouette de la guillotine. »

« Quel tableau pour un peintre ! »

« Il importe que les exécutions soient entourées de certaines garanties, afin d'éviter les légendes. »

« La presse a son rôle tout tracé et le président de son syndicat pourrait en désigner les délégués. »

« Il est regrettable que la peine de mort soit encore une nécessité, mais il n'appartient qu'aux malfaiteurs de la supprimer. »

« J'espère, pour le bien de la France, que les croyances religieuses reviendront avec des mœurs nouvelles, et l'assassinat, désespéré, un fait quotidien, disparaîtra en emportant l'exécuteur, ses aides et sa machine. »

« Puisse la guillotine entrer dans les prisons pour y être un jour elle-même exécutée ! »

F. MACÉ.

En 1883 : Roulet, Laine, Jeunet et Daux. Trois ont subi l'expiation suprême. Ce sont les nommés Prévost, Meneval et Lantz.

« Les autres ont vu leur peine commuée. »

« Cette série de grâces accordées à des assassins ne méritant aucune pitié pour leurs crimes inexcusables est la preuve évidente d'une grande faiblesse et d'une sensiblerie contre lesquelles il n'est que temps de réagir. »

« On fait la part belle aux malfaiteurs. La transportation au-delà des mers est une joie pour eux ; le voyage à la Nouvelle, c'est le train de plaisir pour aller retrouver les amis. »

« Aussi le chef de l'Etat est-il appelé, par les condamnés illettrés comme Gaillipaud, Poulloy Coché et Roulet ; Grévy le Gracieux ; par les lettrés comme Gilles, Abadie, Knobloch, Robert et Lippis : le petit père Grévy ; et par ceux qui, comme Delattre, Ferry et Bistor, se piquaient de littérature en écrivant à leurs maîtresses des lettres en vers ornées de dessins anacronistiques : le papa Gratieux. »

« Il y a plus d'un demi-siècle qu'une lutte est engagée entre les partisans et les non partisans de la peine de mort. »

« Mon humble avis est celui de supprimer toutes les bêtes féroces qui toujours, lâchement méchantes, de parti-pris et pour satisfaire leurs basses convoitises, tuent froidement, sans honte et sans remords, les femmes, les enfants et les gens sans défense. »

« Pour elles, plus la guillotine se fait élémée, plus elles deviennent nombreuses et audacieuses. »

« Il faut en finir et rendre l'exécution plus mystérieuse ; elle n'en sera que plus solennelle. Place la guillotine entre les murailles de la prison, qu'elle y reste en permanence, elle deviendra salubre pour cette franc-maçonnerie du crime. Je suis fermement convaincu que les malfaiteurs, attaqués à la nuit un passant attentif, laisseront tomber son arme si, par un effet de lumière, il apercevait la silhouette de la guillotine. »

« Quel tableau pour un peintre ! »

« Il importe que les exécutions soient entourées de certaines garanties, afin d'éviter les légendes. »

« La presse a son rôle tout tracé et le président de son syndicat pourrait en désigner les délégués. »

« Il est regrettable que la peine de mort soit encore une nécessité, mais il n'appartient qu'aux malfaiteurs de la supprimer. »

« J'espère, pour le bien de la France, que les croyances religieuses reviendront avec des mœurs nouvelles, et l'assassinat, désespéré, un fait quotidien, disparaîtra en emportant l'exécuteur, ses aides et sa machine. »

« Puisse la guillotine entrer dans les prisons pour y être un jour elle-même exécutée ! »

F. MACÉ.

En 1883 : Roulet, Laine, Jeunet et Daux. Trois ont subi l'expiation suprême. Ce sont les nommés Prévost, Meneval et Lantz.

« Les autres ont vu leur peine commuée. »

« Cette série de grâces accordées à des assassins ne méritant aucune pitié pour leurs crimes inexcusables est la preuve évidente d'une grande faiblesse et d'une sensiblerie contre lesquelles il n'est que temps de réagir. »

« On fait la part belle aux malfaiteurs. La transportation au-delà des mers est une joie pour eux ; le voyage à la Nouvelle, c'est le train de plaisir pour aller retrouver les amis. »

« Aussi le chef de l'Etat est-il appelé, par les condamnés illettrés comme Gaillipaud, Poulloy Coché et Roulet ; Grévy le Gracieux ; par les lettrés comme Gilles, Abadie, Knobloch, Robert et Lippis : le petit père Grévy ; et par ceux qui, comme Delattre, Ferry et Bistor, se piquaient de littérature en écrivant à leurs maîtresses des lettres en vers ornées de dessins anacronistiques : le papa Gratieux. »

« Il y a plus d'un demi-siècle qu'une lutte est engagée entre les partisans et les non partisans de la peine de mort. »

« Mon humble avis est celui de supprimer toutes les bêtes féroces qui toujours, lâchement méchantes, de parti-pris et pour satisfaire leurs basses convoitises, tuent froidement, sans honte et sans remords, les femmes, les enfants et les gens sans défense. »

« Pour elles, plus la guillotine se fait élémée, plus elles deviennent nombreuses et audacieuses. »

« Il faut en finir et rendre l'exécution plus mystérieuse ; elle n'en sera que plus solennelle. Place la guillotine entre les murailles de la prison, qu'elle y reste en permanence, elle deviendra salubre pour cette franc-maçonnerie du crime. Je suis fermement convaincu que les malfaiteurs, attaqués à la nuit un passant attentif, laisseront tomber son arme si, par un effet de lumière, il apercevait la silhouette de la guillotine. »

« Quel tableau pour un peintre ! »

« Il importe que les exécutions soient entourées de certaines garanties, afin d'éviter les légendes. »

« La presse a son rôle tout tracé et le président de son syndicat pourrait en désigner les délégués. »

« Il est regrettable que la peine de mort soit encore une nécessité, mais il n'appartient qu'aux malfaiteurs de la supprimer. »

« J'espère, pour le bien de la France, que les croyances religieuses reviendront avec des mœurs nouvelles, et l'assassinat, désespéré, un fait quotidien, disparaîtra en emportant l'exécuteur, ses aides et sa machine. »

« Puisse la guillotine entrer dans les prisons pour y être un jour elle-même exécutée ! »

F. MACÉ.

En 1883 : Roulet, Laine, Jeunet et Daux. Trois ont subi l'expiation suprême. Ce sont les nommés Prévost, Meneval et Lantz.

« Les autres ont vu leur peine commuée. »

« Cette série de grâces accordées à des assassins ne méritant aucune pitié pour leurs crimes inexcusables est la preuve évidente d'une grande faiblesse et d'une sensiblerie contre lesquelles il n'est que temps de réagir. »

« On fait la part belle aux malfaiteurs. La transportation au-delà des mers est une joie pour eux ; le voyage à la Nouvelle, c'est le train de plaisir pour aller retrouver les amis. »

« Aussi le chef de l'Etat est-il appelé, par les condamnés illettrés comme Gaillipaud, Poulloy Coché et Roulet ; Grévy le Gracieux ; par les lettrés comme Gilles, Abadie, Knobloch, Robert et Lippis : le petit père Grévy ; et par ceux qui, comme Delattre, Ferry et Bistor, se piquaient de littérature en écrivant à leurs maîtresses des lettres en vers ornées de dessins anacronistiques : le papa Gratieux. »

« Il y a plus d'un demi-siècle qu'une lutte est engagée entre les partisans et les non partisans de la peine de mort. »

« Mon humble avis est celui de supprimer toutes les bêtes féroces qui toujours, lâchement méchantes, de parti-pris et pour satisfaire leurs basses convoitises, tuent froidement, sans honte et sans remords, les femmes, les enfants et les gens sans défense. »

« Pour elles, plus la guillotine se fait élémée, plus elles deviennent nombreuses et audacieuses. »

« Il faut en finir et rendre l'exécution plus mystérieuse ; elle n'en sera que plus solennelle. Place la guillotine entre les murailles de la prison, qu'elle y reste en permanence, elle deviendra salubre pour cette franc-maçonnerie du crime. Je suis fermement convaincu que les malfaiteurs, attaqués à la nuit un passant attentif, laisseront tomber son arme si, par un effet de lumière, il apercevait la silhouette de la guillotine. »

« Quel tableau pour un peintre ! »

« Il importe que les exécutions soient entourées de certaines garanties, afin d'éviter les légendes. »

« La presse a son rôle tout tracé et le président de son syndicat pourrait en désigner les délégués. »

« Il est regrettable que la peine de mort soit encore une nécessité, mais il n'appartient qu'aux malfaiteurs de la supprimer. »

« J'espère, pour le bien de la France, que les croyances religieuses reviendront avec des mœurs nouvelles, et l'assassinat, désespéré, un fait quotidien, disparaîtra en emportant l'exécuteur, ses aides et sa machine. »

« Puisse la guillotine entrer dans les prisons pour y être un jour elle-même exécutée ! »

F. MACÉ.

En 1883 : Roulet, Laine, Jeunet et Daux. Trois ont subi l'expiation suprême. Ce sont les nommés Prévost, Meneval et Lantz.

« Les autres ont vu leur peine commuée. »

« Cette série de grâces accordées à des assassins ne méritant aucune pitié pour leurs crimes inexcusables est la preuve évidente d'une grande faiblesse et d'une sensiblerie contre lesquelles il n'est que temps de réagir. »

« On fait la part belle aux malfaiteurs. La transportation au-delà des mers est une joie pour eux ; le voyage à la Nouvelle, c'est le train de plaisir pour aller retrouver les amis. »

« Aussi le chef de l'Etat est-il appelé, par les condamnés illettrés comme Gaillipaud, Poulloy Coché et Roulet ; Grévy le Gracieux ; par les lettrés comme